

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** DX3 GEL

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes  
TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** 193/23/L-000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** LU-0031002-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

DX3 GEL  
SKULD GEL  
SKULD ANT GEL  
SKULD GEL BOX  
KAMAZIL GEL  
KAMAZIL ANT GEL  
KAMAZIL GEL BOX  
KAPTER ANT GEL  
KAPTER ANT GEL BOX  
KELT GEL  
KELT ANT GEL  
KELT GEL BOX  
IMITEC GEL  
IMITEC ANT GEL  
IMITEC GEL BOX  
DX3 ANT GEL  
DX3 GEL BOX  
SKULD GEL FOURMIS  
SKULD MIEREN GEL  
SKULD AMEISEN GEL  
SKULD ANT GEL BOX  
SKULD GEL MIEREN LOKDOOS  
SKULD BOITE APPÂT FOURMIS  
SKULD AMEISEN GEL BOX  
SKULD GEL LOKDOOS  
KAMAZIL AMEISEN GEL  
KAMAZIL GEL FOURMIS  
KAMAZIL MIEREN GEL  
KAMAZIL ANT GEL BOX  
KAMAZIL AMEISEN GEL BOX  
KAMAZIL BOITE APPÂT FOURMIS

KAMAZIL GEL MIEREN LOKDOOS  
KAMAZIL GEL LOKDOOS  
KAPTER AMEISEN GEL  
KAPTER GEL FOURMIS  
KAPTER MIEREN GEL  
KAPTER AMEISEN GEL BOX  
KAPTER BOITE APPÂT FOURMIS  
KAPTER GEL MIEREN LOKDOOS  
KELT AMEISEN GEL  
KELT GEL FOURMIS  
KELT MIEREN GEL  
KELT ANT GEL BOX  
KELT AMEISEN GEL BOX  
KELT BOITE APPÂT FOURMIS  
KELT GEL MIEREN LOKDOOS  
IMITEC MIEREN GEL  
IMITEC GEL LOKDOOS  
DX3 AMEISEN GEL  
DX3 GEL FOURMIS  
DX3 MIEREN GEL  
DX3 GEL LOKDOOS  
DX3 ANT GEL BOX  
DX3 AMEISEN GEL BOX  
DX3 BOITE APPÂT FOURMIS  
DX3 GEL MIEREN LOKDOOS  
VAZOR MIERENLOKDOOS  
VAZOR BOÎTE APPÂT FOURMIS  
VAZOR AMEISENKÖDERBOX  
EFFECT ANT BAIT  
EFFECT MIER LOKDOOS  
ANTS STOP  
IMIDALUX BOÎTE-APPÂT FOURMIS  
IMIDALUX GEL FOURMIS  
IMIDALUX MIERENGEL  
IMIDALUX MIERENLOKDOOS

IMIDALUX AMEISEN GEL  
IMIDALUX AMEISEN KÖDERBOX  
KNOCK OFF MIEREN GEL  
KNOCK OFF MIERENLOKDOOS  
RESOLUUT MIEREN GEL  
ROXASECT MIERENLOKTOREN  
MIEREN GEL LOKDOOS IMD

## 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	ZAPI S.p.A.
	Adresse	via Terza Strada 12 35026 Conselve Italie
<b>Numéro de l'autorisation</b>	193/23/L-000	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	LU-0031002-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	18/07/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	08/03/2025	

## 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	ZAPI S.p.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie

## 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	37 - Imidaclopride
<b>Nom du fabricant</b>	Ningbo Generic Chemical Co., Ltd. (Art. 95 List : ZAPI S.p.A)
<b>Adresse du fabricant</b>	Room 10-6, Shidal Square 8, 315010 Zhejiang Chine
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shaanxi Hengtian Chemical Co., Ltd., Plant address: Dali Core Zone, Wei nan National Agricultural Science and Technology Park - Shanxi province Chine

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	0,0204

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât prêt à l'emploi sous forme de gel
--

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Éliminer le contenu dans un centre de recyclage.</p> <p>Éliminer le récipient dans un centre de recyclage.</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Application sous forme de gel – Intérieur et extérieur

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	/
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: <i>Lasius niger</i> Nom commun: Fourmis des jardins Stade de développement: Tous les stades  Nom scientifique: <i>Linepithema humile</i> Nom commun: Fourmis argentines Stade de développement: Tous les stades  Nom scientifique: <i>Monomorium pharaonis</i> Nom commun: Fourmis pharaons Stade de développement: Tous les stades
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Intérieur : fissures et crevasses, ou le long des murs. Extérieur : fissures et crevasses, autour des bâtiments, ou directement sur les entrées des nids de fourmis.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Les gouttes de gel d'appât sont disposées sur les chemins de passage des fourmis, dans les fissures et crevasses ou à l'entrée du nid sur des surfaces horizontales non absorbantes.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 2 gouttes chacune de 0,05 g (5 mm de diamètre) par mètre linéaire ou par entrée de nid. Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications:  2 gouttes chacune de 0,05 g (5 mm de diamètre) par mètre linéaire ou par entrée de nid.  Vérifier régulièrement la consommation du produit et si nécessaire le remplacer lorsqu'il est consommé.  Efficace jusqu'à 3 mois après application. Renouveler l'application tous les 3 mois ou avant si l'appât est altéré ou totalement consommé.  Délai d'action : deux semaines après l'application.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel qualifié  Professionnel

## Dimensions et matériaux d'emballage

Grand public (non professionnel)

Professionnels qualifiés et professionnels :

- Seringues en PEHD (polyéthylène haute densité) de 5 g à 25 g (par incréments de 1 g)
- Seringues en polypropylène de 5 g à 25 g (par incréments de 1 g)
- Seringues en PEBD (polyéthylène basse densité) de 20 g à 50 g (par incréments de 1 g)
- Cartouches en polypropylène de 25 g à 50 g (par incréments de 1 g)

Les seringues ou les cartouches sont emballées dans les emballages suivants pour la mise sur le marché :

- Boîte (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Blister (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Carton contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Sac (plastique ou aluminium) contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)

Non professionnels :

- Seringues en PEHD de 5 g à 25 g (par incréments de 1 g)
- Seringues en polypropylène de 5 g à 25 g (par incréments de 1 g)
- Seringues en PEBD de 20 g à 25 g (par incréments de 1 g)
- Cartouches en polypropylène de 25 g

Les seringues ou les cartouches sont emballées dans les emballages suivants pour la mise sur le marché :

- Boîte (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Blister (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Carton (carton) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Sac (plastique ou aluminium) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)

### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces absorbantes.
- Déposer le produit à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).
- Ne pas dépasser 30 gouttes de 0,05 g par nid (maximum 1,5 g de produit).
- Efficace jusqu'à 3 mois après application. Renouveler l'application tous les 3 mois ou avant si l'appât est altéré ou totalement consommé.

### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour une utilisation en extérieur, appliquer ce produit biocide uniquement dans des fissures et des crevasses ou directement sur les nids de fourmis. Protéger le produit des abeilles et des intempéries en le couvrant, par exemple avec un pot de fleurs ou une tuile (en veillant à ce que les fourmis aient toujours accès à l'appât).

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Application en boîte d'appât – Intérieur et extérieur

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

/

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Lasius niger  
Nom commun: Fourmis des jardins  
Stade de développement: Tous les stades

##### Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

A l'intérieur.

A l'extérieur autour des bâtiments, à côté des nids de fourmis.

##### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: En boîtes d'appâts

Description détaillée:

En boîtes d'appâts (prêt à l'emploi).

Appliquer la boîte d'appâts là où la présence de fourmis est décelée, c'est-à-dire le long des pistes des fourmis ou près des entrées de nid, sur des surfaces horizontales selon les dosages indiqués ci-dessous.

##### Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Une boîte d'appât tous les 15 à 20 m<sup>2</sup> ou une boîte à l'entrée du nid.

Dilution (%): /  
Nombre et fréquence des applications:

Une boîte d'appât tous les 15 à 20 m<sup>2</sup> ou une boîte à l'entrée du nid.

Appliquer la boîte d'appâts dans les endroits où la présence de fourmis est décelée.

Si nécessaire, remplacer la boîte d'appâts au plus tard 3 mois après son ouverture.

Efficace jusqu'à 3 mois après ouverture.

Délai d'action : deux semaines après l'application.

### Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel qualifié  
Professionnel  
Grand public (non professionnel)

### Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnels qualifiés et professionnels :  
- Boîtes d'appât en polystyrène de 2 g, 3 g et 4 g  
- Boîtes d'appât en polypropylène contenant une capsule de 4 g (PET/PE + CRT/ALU/PE)  
- Boîtes d'appât en polystyrène contenant une capsule de 4 g (PET/PE + CRT/ALU/PE)

Les boîtes d'appâts (emballées individuellement, ou pas, dans des sachets en plastique ou en aluminium) sont emballées dans les emballages suivants pour la mise sur le marché :

- Boîte (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Blister (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Carton (carton) contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Sac (plastique ou aluminium) contenant de 1 à 24 pièces (par incréments de 1 pièce)

Non professionnels :

- Boîtes d'appât en polystyrène de 2 g, 3 g et 4 g
- Boîtes d'appât en polypropylène contenant une capsule de 4 g (PET/PE + CRT/ALU/PE)
- Boîtes d'appât en polystyrène contenant une capsule de 4 g (PET/PE + CRT/ALU/PE)

Les boîtes d'appâts (emballées individuellement, ou pas, dans des sachets en plastique ou en aluminium) sont emballées dans les emballages suivants pour la mise sur le marché :

- Boîte (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Blister (carton, ou plastique, ou une combinaison de carton et de plastique) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Carton (carton) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)
- Sac (plastique ou aluminium) contenant de 1 à 6 pièces (par incréments de 1 pièce)

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Si nécessaire, remplacer la boîte d'appâts au plus tard 3 mois après son ouverture.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.  
- Ne pas utiliser le produit en continu.  
- Ecarter toute source alimentaire (déchets, restes de nourriture...) pendant le traitement pour encourager l'ingestion du gel.  
- Vérifier les appâts une fois par semaine.  
- Retirer les appâts restants ou les contenants à la fin du traitement, puis les éliminer.  
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.  
- Pour les non professionnels uniquement : si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Dangereux pour les abeilles.

- Le produit doit être appliqué de manière à éviter tout contact avec les enfants, les animaux de compagnie et les animaux non-cibles.

- Ne pas appliquer directement sur ou près des aliments, des aliments pour animaux ou des boissons, ou sur les surfaces ou les ustensiles qui pourraient être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons et des animaux.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition des symptômes, contacter le centre antipoison (Tél. +352 8002 5500).

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez les lentilles de contact si cela est faisable. Continuez à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de déficience visuelle.

- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison (Tél. +352 8002 5500).

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égouts, toilettes...) ni dans les égouts.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les fourmis mortes), conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des sources de chaleur.

- Protéger de la lumière.

- Protéger du gel.

- **Durée de conservation : 2 ans**

## **6. Autres informations**

- Le produit contient un amérisant.